



# BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Générale de la Stabilité et de l'Inclusion Financières**  
Direction de l'Inclusion Financière  
Service du Développement des Services Financiers Digitaux

Dakar, le 1<sup>er</sup> juillet 2019

## **TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT COMPTABLE DANS LE CADRE DU PROJET D'INTEROPERABILITE DES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES DANS L'UEMOA**

### **I. INTRODUCTION**

Les présents termes de référence sont élaborés en vue de s'attacher les services d'un consultant en gestion financière et comptable qui sera chargé d'assister la Banque Centrale dans la réalisation du Projet dénommé, « **Projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA)** ».

Ce Projet est le fruit de la coopération entre la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque Africaine de Développement (BAD) avec l'appui de la Fondation Bill & Melinda GATES.

### **II. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS**

L'interopérabilité est généralement définie comme la capacité de plusieurs systèmes à échanger des informations entre eux, sans restriction d'accès. Dans le domaine des paiements, l'interopérabilité revêt à la fois une dimension technique à travers l'interconnexion des plate-formes de différents acteurs et un aspect commercial via la mutualisation des points d'acceptation des moyens et services de paiement offerts. L'interopérabilité peut concerner les plate-formes ainsi que les réseaux d'agents ou d'acceptation.

L'évolution des paiements dans l'UEMOA a été marquée par le développement au cours de ces cinq dernières années, des services financiers via la téléphonie mobile et des transferts rapides d'argent avec la multiplication des acteurs, la diversification des produits et des partenariats innovants.

Cet écosystème, en phase de maturité, voit se développer des offres transfrontalières basées sur des réseaux intra-groupe ou faisant intervenir des prestataires techniques (hub, agrégateurs) avec diverses modalités de compensation et de règlement. Ces arrangements fondés notamment sur des accords bilatéraux sont sources d'inefficience et de risques liés aux mécanismes de compensation et de règlement des opérations. Ils soulèvent également la question de la mise en place d'une interopérabilité des moyens de paiement électroniques à l'échelle de l'Union.

Dans ce contexte, la vision de la Banque Centrale est de : « *Doter l'UEMOA d'un écosystème efficient de paiements électroniques interopérables, de sorte à permettre des échanges, à des coûts moindres, de compte à compte, indépendamment des types de supports électroniques (cartes, téléphones portables, internet, etc.), quels que soient le réseau de distribution et les terminaux de paiement (agence bancaire, institution de microfinance, agents distributeurs, Guichets et Distributeurs Automatiques de Banque (GAB/DAB), Terminaux de paiement électronique (TPE), Point d'acceptation de paiements via la téléphonie mobile (Mobile Point Of Sale- MPOS))* ».

---

De façon plus spécifique, la réalisation de l'interopérabilité des services financiers numériques devrait permettre à la Banque Centrale d'atteindre les objectifs suivants :

- une réduction du coût des transactions, par la mutualisation des charges de traitement des services interopérables ;
- une sécurisation des mécanismes de compensation et de règlement des transactions inter-réseaux ;
- une diversification de l'offre par le biais de l'élargissement des services financiers à tous les types de comptes (bancaire, porte-monnaie électronique) et des réseaux d'acceptation ;
- un développement des partenariats entre acteurs bancaires et non bancaires.

Dans cette perspective, la mutualisation des efforts autour du GIM-UEMOA présente pour la Banque Centrale, les garanties les plus fortes de succès. A cet égard, la Banque Centrale a opté pour une approche participative, à travers l'organisation d'échanges avec les acteurs, parties prenantes, afin de recueillir leurs perceptions, leurs attentes, les contraintes et défis soulevés par ce projet.

Pour la Banque Africaine de Développement et la Fondation Bill & Melinda GATES, le financement de ce Projet se justifie notamment par son caractère régional, son impact sur l'inclusion financière des populations et sur le développement d'un écosystème de paiements efficient, innovant et compétitif.

Sur cette base, la BCEAO et la BAD ont procédé, le 18 avril 2017, à la signature d'un Accord de Don pour un montant de 9.600.000 dollars US.

Trois volets sont prévus dans la réalisation du projet, à savoir :

- la mise à niveau de l'infrastructure régionale d'interopérabilité ;
- le renforcement de capacités des acteurs ;
- l'engagement des parties prenantes.

### **III. OBJECTIF ET RÉSULTATS ATTENDUS DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE DU CONSULTANT**

#### **III.1 – Objectif général**

L'objectif de la mission est d'apporter à la Banque Centrale une assistance technique en matière de gestion comptable et financière du ***Projet d'interopérabilité des services financiers numériques dans l'UEMOA***.

Le Consultant sera sous la responsabilité du Chef du Service du Développement des Services Financiers, Coordonnateur du Projet.

#### **III.2 – Objectif spécifique**

De manière spécifique, le Consultant devra, en relation avec le Groupe de travail :

- mettre en place le cadre de gestion financière et comptable du projet ;
  - élaborer les situations prévisionnelles de trésorerie ;
  - assurer la comptabilité des financements extérieurs (imputation et saisie des fiches d'écritures) ;
  - assurer la préparation et la liquidation des missions des équipes techniques du projet ;
  - procéder au règlement des fournisseurs, consultants et prestataires conformément aux procédures et aux termes des contrats ;
  - élaborer les rapports périodiques de suivi financier du projet ;
  - assurer la transmission au Bailleur, des documents et des rapports relatifs à
-

- 
- l'exécution budgétaire du projet ;
- préparer et soumettre les dossiers de demande d'avance et de paiement direct des dépenses ;
  - élaborer les états périodiques de justification des comptes du projet ;
  - transmettre périodiquement à la Direction de la Comptabilité de la BCEAO-Siège, les documents et pièces comptables requis ;
  - élaborer la situation d'exécution du budget global ;
  - participer à l'élaboration du rapport d'achèvement du Projet ;
  - élaborer les états financiers du projet et préparer les missions d'audit du Projet.

### **III.3 – Résultats attendus**

Au terme de la mission, les résultats suivants sont attendus du Consultant :

- le cadre de gestion comptable et financière du Projet mis en place conformément aux normes et règles en vigueur ;
- la tenue sincère, régulière et en temps réel de la comptabilité du Projet assurée ;
- la production en temps opportun des états et rapports requis par le Bailleur et les Autorités de la Banque Centrale sur l'exécution du Projet réalisée ;
- la justification périodique des comptes, notamment du compte spécial du Projet effectuée à bonne date ;
- le classement et la bonne conservation de toutes les pièces de la comptabilité assurée au quotidien ;
- états financiers périodiques et de clôture du Projet élaborés à bonne date.

### **IV. LIVRABLES**

Le Consultant devra notamment, sur la base de la Lettre d'Accord de Don et du manuel de procédures de gestion financière et administrative du Projet, produire les documents suivants :

- le plan de décaissements élaboré et mis en œuvre ;
- les rapports de suivi financier élaborés à bonne date ;
- les situations budgétaires suivies de manière permanente ;
- les états financiers annuels élaborés et validés par les Autorités compétentes.

Tous les rapports, notes et comptes-rendus élaborés par le Consultant devront être rédigés en langue française et transmis au Coordonnateur du Projet. Les documents à fournir sont en format papier et en format électronique. Chaque livrable ci-dessus indiqué devra faire l'objet d'une validation préalable par la BCEAO.

### **V. PROFIL DU CONSULTANT**

Pour être éligible, le soumissionnaire doit avoir le profil minimal ci-après :

- niveau de qualification : au moins un Baccalauréat + 3 ;
  - description : Comptabilité, finance, audit et Contrôle de Gestion, etc ;
  - années d'expérience : 5 ans au moins ;
  - nature de l'expérience :
  - avoir exercé comme Gestionnaire comptable, Responsable Administratif et financier, Auditeur interne, Contrôleur de Gestion ou toute autre position équivalente de préférence dans le domaine de la gestion des projets financés par les bailleurs multilatéraux ;
  - avoir exercé comme Gestionnaire comptable, Responsable Administratif et financier, Auditeur interne, Contrôleur de Gestion ou toute autre position équivalente de
-

- 
- préférence dans le domaine de la gestion des projets financés par la BAD ;
- bonne connaissance de l'anglais (expression écrite et orale) ;
  - disponibilité immédiate ;
  - bonne maîtrise des outils informatiques et des applications de gestion financière de projet.

## **VI. DUREE ET LIEU DE LA MISSION**

La mission du Consultant devrait débuter le 1<sup>er</sup> septembre 2019 et s'achever le 31 mars 2021. Elle se déroulera au Siège de la BCEAO à Dakar, Sénégal.

